



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réfugiés

Question écrite n° 96757

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'accueil de réfugiés en France. Il a en effet été soulevé par des associations que la France n'a réinstallé que 2 000 personnes depuis 2011, et que ce chiffre est dérisoire face au contexte d'afflux de migrants. Ces mêmes associations demandent que la France affirme une position de solidarité avec les migrants et agisse pour un accueil croissant sur son sol et au niveau européen. Pour cela il a été suggéré la mise en place d'un programme pluriannuel d'accueil des réfugiés, qui permettrait de mieux anticiper l'accueil des réfugiés et ainsi d'assurer une meilleure gestion des capacités d'accueil. De même, il a été proposé une plus grande implication dans les discussions au niveau européen et international pour mettre en place une politique coordonnée plus efficace fondée sur le principe du partage de responsabilité de l'accueil des réfugiés, avec un dispositif contraignant de réinstallation pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Il lui demande donc s'il est possible d'étudier ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96757

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juin 2016](#), page 5704

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)